

19 mar 2015 -13:33

Appartient à Conseil des ministres du 19 mars 2015

Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)

Sur proposition du ministre de l'Intégration sociale Willy Borsus, le Conseil des ministres a approuvé la deuxième adjudication ouverte dans le cadre du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).

Cette adjudication concerne l'achat de denrées alimentaires en 2015 pour un montant de 12.092.000 euros. La première adjudication a été réalisée en 2014.

Les denrées alimentaires achetées par le FEAD sont mises gratuitement à la disposition des banques alimentaires, des CPAS et d'organisations partenaires afin qu'elles soient redistribuées aux personnes les plus démunies en Belgique. Plus de la moitié des aliments distribués par les banques alimentaires proviennent du programme européen d'aide alimentaire. En 2014, 130.000 personnes ont fait appel aux banques alimentaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale
Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
<http://www.borsus.belgium.be>